

Cultures & Conflits

La revue

84 |
Gouverner les frontières
Dossier

JOHANNA PROBST

Entre faits et fiction : l'instruction de la demande d'asile en Allemagne et en France

In between facts and fictions: Asylum claims' procedures in Germany and France

p. 63-80

Résumés

Français English

Depuis les années 1980-90, le nombre d'accords de statuts de protection internationale a radicalement baissé proportionnellement au nombre de demandes d'asile introduites dans les pays européens. L'évolution des dispositifs d'asile étatiques et de leurs pratiques décisionnelles sont bien entendu déterminées par les politiques nationales et européennes. Comprendre pleinement cette évolution suppose cependant une prise en compte de la mise en œuvre pratique de ces politiques par les institutions instruisant la demande d'asile. À partir de l'exemple des dispositifs d'asile français et allemand, il s'agit ici d'éclaircir les aspects microsociologiques du déroulement de la procédure d'asile, de porter la réflexion sur les acteurs du dispositif et d'interroger la relation administrative qui s'y enracine.

Since the 1980s/90s, the number of admissions to international protection status has radically declined proportionally to the number of asylum claims lodged in European countries. The evolution of state's asylum deployments and their decisional practices is of course determined by national and European policies. In order to entirely understand this evolution, it is nevertheless necessary to take into account the practical implementation of these policies by the institutions in charge of processing asylum claims. The case of the French and German

asylum deployment will be used to highlight micro-sociological aspects of the procedure for seeking asylum, to focus on the systems institutional actors and to question the administrative relation who takes place in it.

Entrées d'index

Mots-clés : administration, demande d'asile, dispositif bureaucratique, procédure d'asile

Keywords : administration, asylum claims, bureaucratic deployment, procedure for seeking asylum

Accès au texte / extrait



Texte intégral en libre accès disponible sur le portail Cairn. Le texte intégral en libre accès sera disponible à cette adresse en janvier 2015.

Consulter cet article

Aperçu du début du texte

Comprendre le processus décisionnel

La migration forcée est un phénomène dont la signification centrale pour le monde d'aujourd'hui apparaît quasi quotidiennement à différentes échelles géopolitiques. « Nous avons besoin d'une discussion sociologique qui pointe l'importance de la migration forcée dans la société contemporaine et dans les actuels processus de changement », réclame le sociologue australien Stephan Castels. Selon cet auteur, la migration forcée structure les relations diplomatiques internationales et constitue un enjeu tant pour les pays d'origine que pour les pays de destination des demandeurs d'asile. Au fil du *xxi*^e siècle, nombreux pays du continent européen se sont mus de pays émetteurs en pays receveurs de réfugiés politiques . À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale se dote d'un instrument juridique essentiel pour assurer la protection des personnes persécutées : la Convention de Genève de 1951. L'interprétation de plus en plus étroit...

Pour citer cet article

Référence papier

Cultures & Conflits, n° 84, hiver 2011, p. 63-80

Référence électronique

Johanna Probst, « Entre faits et fiction : l'instruction de la demande d'asile en Allemagne et en France », *Cultures & Conflits* [En ligne], 84 | Hiver 2011, mis en ligne le 15 mars 2013, consulté le 05 mai 2014. URL : <http://conflits.revues.org/18243>

Auteur

Johanna Probst

Johanna Probst est doctorante en sociologie. Elle prépare une thèse en cotutelle avec l'Université de Strasbourg (Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe) et la Philipps-Universität Marburg (Institut für Soziologie / Zentrum für Konfliktforschung). Ses recherches portent sur la problématique des migrations forcées et de l'asile.

Droits d'auteur

Creative Commons License



Ce texte est placé sous copyright de Cultures & Conflits et sous licence Creative Commons.

Merci d'éviter de reproduire cet article dans son intégralité sur d'autres sites Internet et de privilégier une redirection de vos lecteurs vers notre site et ce, afin de garantir la fiabilité des éléments de bibliographie. » (voir le protocole de publication, partie « site Internet » : <http://www.conflits.org/index2270.html>).